

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dépannage des points lumineux de l'éclairage public sur le secteur du Haut Verdon Val d'Allos

PROCEDURE DE PASSATION :

Marché de fournitures courantes et services à procédure adaptée (article 27 du décret 2016-360)

MODALITES D'ATTRIBUTION :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche ni en lot.

Aucune variante n'est autorisée

CRITERES DE SELECTION :

Prix des prestations : 60 %

Valeur technique de l'offre : 40 %

DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES :

90 jours

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Mardi 30 janvier à 12h00

ADRESSE INTERNET DU PROFIL ACHETEUR :

<https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=MzA1MDgyOQ%3D%3D>

